

position fut en état de faire respecter les volontés du vice-roi, contre les prétentions, ou la mauvaise volonté des marchands.

42. *Que devint la compagnie des marchands, en 1621 ?*—Le vice-roi, M. de Montmorency, successeur du prince de Condé, la remplaça par une nouvelle compagnie, qu'il confia aux sieurs Guillaume et Emery de Caen.

La nouvelle compagnie, formée par M. de Montmorency, eût de graves difficultés avec l'ancienne, et c'est alors que l'on reconnut la sagesse de la conduite de Champlain, qui tenait tout en respect sous le canon du petit fort Saint-Louis. Cependant, les personnes qui avaient à cœur le bien de la colonie, gémissaient profondément sur les maux qui résultaient de ces divisions, et voulurent y apporter remède. Le 18 août 1621, il y eut une assemblée de tous les notables, où l'on formula les représentations à faire à Sa Majesté et au vice-roi. Cette mission délicate fut confiée au P. Georges le Baillif, religieux aussi distingué par les qualités de son esprit, que par l'éclat de sa naissance. Le Père n'obtint pas tout ce qu'il demandait, mais ses démarches, du moins, eurent un bon effet : la paix se fit entre les deux partis, et la confiance commença à renaître. En 1623, le vice-roi concéda quelque étendue de terre à Hébert et aux Récollets, et les missions prirent un nouvel essor.

43. *En quelle année les premiers Jésuites arrivèrent-ils en Canada ?*—Ce fut en 1625, que les Jésuites vinrent au secours des Récollets, qui eux-mêmes en avaient fait la demande.

Les premiers Jésuites qui arrivèrent à Québec, en 1625, furent les PP. Charles Lallemand, Ennemond Massé et Jean de Brébeuf. Ces religieux, contre lesquels on avait excité quelques préjugés, furent bien